

## PROGRAMME

### MODULE « TRONC COMMUN N° 1 »

- **Distinguer** les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- **Enoncer** les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures...).
- **Donner** les noms et les limites des différents domaines de tension.
  - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- **Citer** les zones d'environnement et donner leurs limites.
  - Identifier les limites et les zones d'environnement.
- **Décrire** le principe d'une habilitation.
- **Donner** la définition des symboles d'habilitation.
  - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- **Lister** les prescriptions associées aux zones de travail.
- **Citer** les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...).
  - Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- **Enoncer** les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
  - S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
  - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

### MODULE « BO / HOV »

- **Nommer** les acteurs concernés par les travaux.
- **Nommer** les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.).
  - Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
  - Appliquer les prescriptions.
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

### ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

Cette évaluation, réalisée en fin de formation dans les conditions définies par la NF C 18-510, permet à l'employeur d'habilité ou non l'opérateur.



## CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

### Prévention :

Articles L4111-1 à L4154-4  
du Code du Travail

### Risque électrique :

Articles R4544-1 à R4544-11  
du Code du Travail

### Opérations électriques :

Norme NF C18-510



## OBJECTIF

- À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :
- connaître les dangers de l'électricité
    - analyser le risque électrique
    - intégrer la prévention dans l'organisation du travail
  - mettre en oeuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
  - connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



Restauration  
Hébergement



## LIEUX DE LA FORMATION

### BTP CFA ARDENNES

134, Grande Rue  
08430 POIX-TERRON  
Contact : Edgar BARREIRA  
edgar.barreira@btpcfa-grandest.fr  
03 24 37 34 34



### BTP CFA AUBE

34, rue Danton  
10150 PONT-SAINTE-MARIE  
Contact : Emmanuelle SAVOYEN  
emmanuelle.savoyen@btpcfa-grandest.fr  
03 25 81 01 46



### BTP CFA MARNE

31, avenue Hoche - BP 1030  
51686 REIMS Cedex 2  
Contact : Emilie MARY  
emilie.mary@btpcfa-grandest.fr  
03 26 85 05 26



### BTP CFA MEURTHE-ET- MOSELLE ET MEUSE

1, rue Nicolas Pierson - ZAC du Breuil  
54701 PONT-A-MOUSSON Cedex  
Contact : Roland CAPUT  
roland.caput@btpcfa-grandest.fr  
03 83 81 65 65



### BTP CFA VOSGES

30, rue de la Gare  
88380 ARCHES  
Contact : Bernard BINAMÉ  
bernard.biname@btpcfa-grandest.fr  
03 29 32 72 29



### PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le Référent handicap du lieu de formation.

Mise à jour le 04/05/2022

## MODALITÉS DE LA FORMATION

### PUBLIC

Personnel opérant dans le domaine de la Basse Tension, appelé à effectuer des travaux d'ordre non électriques (exemples : façadier, couvreur, agent d'entretien...).

### PRÉREQUIS

- Aucun prérequis
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle, tables et chaises
- Ordinateur / Vidéoprojecteur
- Mur clair pour projection
- Tableau papier ou tableau effaçable
- Local électrique
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension
- Lampe, fusible, prise à remplacer, matériel à raccorder, dispositif à réarmer
- Équipements de protection (exemples : tapis, balisage...)
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT.
- Équipements de protection individuels

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Mises en situation
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

### Un livret est remis à chaque stagiaire :

- Préparation à l'habilitation électrique - Personnel non électricien (Edition EDISER®)
- ou Habilitation électrique - Opérations d'ordre non électrique (Edition DIAXENS®)

### DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

Si réussite à l'évaluation, remise d'une carte Habilitation électrique individuelle.

### DURÉE DE VALIDITÉ

- Recyclage recommandé tous les 3 ans



### DURÉE

7 heures



### DATES

nous consulter



### TARIF

nous consulter

### POSITIONNEMENT

- Obligatoire  
 Non nécessaire

### FORMATEUR

Formateur certifié par l'INRS pour la norme NF C 18-510

### TYPE DE COURS

Présentiel + Collectif